

# HONORAIRES DE L'AGENCE



## HONORAIRES « VENTES » :

Montant de la transaction	Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrains à bâtir	Cessions de Bail
Jusqu'à 60 000 €	FORFAIT 5 000 €			
De 60 001 € à 100 000 €	8 %	9 %	8 %	10 %
De 100 001 € à 150 000 €	7 %	9 %	8 %	9 %
De 150 001 € à 200 000 €	6.5 %	8 %	7.5 %	9 %
De 200 001 € à 300 000 €	6 %	8 %	7 %	8 %
De 300 001 € à 500 000 €	5.5 %	7 %	6 %	7 %
Au-delà de 500 001 €	5 %	6 %	5 %	6 %

Rémunération en pourcentage appliqué sur le montant de la transaction (net vendeur) conformément aux usages sauf convention expresse entre les parties suivant les dispositions de la loi ALUR

## HONORAIRES « LOCATIONS » :

Suivant les dispositions de la Loi ALUR :

11 €/m<sup>2</sup> à diviser par moitié entre locataire et bailleur

## HONORAIRES « GESTION » :

8 % TTC des sommes encaissées

## TARIF ESTIMATION :

200 € TTC

(comprenant la remise d'un livret)